



QUESTIONS DP CFDT Réunion au 19 novembre 2013

1) Liane 4, quand la route quartier Bourroches sera-t-elle refaite, attendez-vous que l'on fasse une déviation sauvage pour que cela soit fait, malgré votre réponse du mois dernier, les dos ne supportent plus cela..... ?(B)

R: Nous n'avons pas d'infos sur la fin des travaux sur les immeubles dans ce quartier et ne pouvons donner de date pour la réalisation de ces travaux.

2) Q: Avez-vous réglé les problèmes de défauts Traction sur les hybrides, toujours des problèmes signalés qui peuvent être un non sécurisation en ligne, les Crs se font peur à chaque fois? (B)

R: Sur 99 bus vu nous avons vu que 72 d'entre eux avait eu une mauvaise réinitialisation suite à une mauvaise utilisation du clavier de présélection de vitesse. Nous vous demandons de bien suivre le document qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres, afin d'éviter ces dysfonctionnement après la remise à zéro. Le logiciel devrait être changé d'ici la fin du mois pour un meilleur fonctionnement des véhicules.

3) Q: De plus en plus de problème avec la sellerie des « TRAM », quand pensez revoir complètement celle-ci et surtout en terme d'ergonomie ?(T)

R: Un nouveau siège va vous être présenté, il sera avec différent réglages sur le côté de l'accoudoir, présentation au CHSCT.

4) Q: De nombreux dysfonctionnement de voirie ces dernières semaines discordances aiguilles, itinéraires impossible à faire, qu'en est-il ? La météo est-elle en cause, où y a-t-il un manque de préventif ?(T)

R: Pour information le préventif a été fait sur les appareils de voie. Nous les avons réglés mais ils deviennent plus sensibles aux salissures. Nous avons fait des réglages et cela a amélioré avec le nettoyage.

5) Q: Surcharges fréquentes sur les heures de pointes laissant les clients à quai, quelles solutions pensez-vous adopter afin de résoudre ces problèmes, il est parfois compliqué de refermer les porte. Perte de temps, de ce fait plus de temps en terminus. (T)

R: Nous en sommes très conscients et n'avons aucune solution actuellement. Le sujet n'a toujours pas été abordé avec le « grand Dijon ».

6) Q: Pourquoi les défauts signalés à l'atelier sur des véhicules réapparaissent rapidement (ex problèmes de compresseur de sablage sur 1029 récemment), alors qu'ils sont très utiles et sollicités ?(T)

R: Ces « IOS » ne sont pas des défauts mais des utilisations intensives, ils ne sont donc pas considérés comme panne.

7) Q: Est-il normal, lors d'une demande d'intervention le dimanche pour dépannage « tram » (10 novembre, de ne pouvoir joindre l'astreinte ? (T)

R: Nous sommes désolés pour l'incident, mais le transfert d'appel pour le mainteneur de permanence n'a pas fonctionné. Nous vous signalons qu'il n'y avait pas besoin de cet appel. C'est extrêmement faux car la rame conduite par un agent n'avancait plus et suite au déplombage d'une des deux tractions, n'avait plus de « Roll Back ». L'agent de maîtrise a dû remonter lui-même la rame afin de sécuriser l'agent qui ne pouvait pas remonter lui-même la rame.



- 8) Q : Les problèmes d'UCE et de SAE/phonie sont de plus en plus fréquents sur les rames qu'en est-il (ex : 1024,...), est-il logique de sortir sans phonie dans une loge, même si plus de rames dispos ? (T)
R : En effet ce n'est pas normal. Le véhicule aurait dû éventuellement sortir avec un talkie-walkie. Nous demandons aux agents à qui l'on demande de sortir sans radio de faire le nécessaire pour avoir de la phonie.
- 9) Q : Impossible de badger ces derniers jours pour la prise de service quand cela sera-t-il résolu (cela arrive souvent) ? (G)
R : Cela est en cours d'analyse avec INEO.
- 10) Q : Pour les services du roulement de soirée, les dispos le week-end, le planning peut-il faire attention à mettre des nuits dans le roulement soirée plutôt que des après-midi. (G)
R : Ils y essaieront d'y faire attention.
- 11) Q : Passage à l'heure d'hiver, pendule en avance, la même chose au passage à l'heure d'été, cela est très désagréable. (G)
R : Cela a été réglé le 14/11 et ne devrait plus arriver.
- 12) Q : Est-il logique que le réseau bus + Tram continue de rouler (et encore plus le « TRAM »), alors que le système SAE et Radio est Hors service pendant au moins deux heures (5 novembre 2013 à l'heure de relève du midi et le 07 novembre de 05h00 à 09h30) avec plantage complet du système ? De plus aucune communication n'a été faite aux salariés. (G)
R : Un déploiement a été fait et le secrétaire du CHSCT a été prévenu (Une fois de plus il n'a pas prévenu les autres délégués au CHSCT). La panne sera vue, et une maintenance est prévue sous peu dans la nuit pour vérifier ces dysfonctionnements.
- 13) Q : Salle Diderot (G) :
- Est-il normal que la personne d'entretien de la salle doive fournir lui-même le matériel, car son entreprise ne lui en donne pas ?
 - Plus de savon fréquemment.
 - Ecran TV horaires ne marche pas.
 - Machine à eau plus d'eau chaude tuyau percé
- R :
- Non et nous reverrons avec ISS.
 - Nous faisons le nécessaire.
 - Nous vérifions cela avec le service études et projets pour ce dysfonctionnement.
 - En cours de réparation.
- 14) Q : Est-il logique que des AVSR signalent qu'un conducteur conduise mal, est-ce leur rôle ? (E.C.)
R : Après discussion avec la direction, ceux-ci admettent que ce n'est pas leur rôle de faire ce genre de remarque en passant par le PCC.
- 15) Q : Toujours des fuites d'eau à l'atelier, qu'en est-il des GPA ? (A, G)
R : La reprise doit être faite avant la fin de l'année.
- 16) Q : Nous demandons d'avoir une copie du bordereau de destruction du tractopelle, et non un passage rapide devant nous. (A, G)
R : L'entreprise ne souhaite nous en donner une copie (pourquoi !) elle nous refait passer un document que nous recopions mot pour mot à l'identique, afin de vérifier sa conformité.



- 17) **Q :** Y aura-t-il des embauches à l'atelier bus suite aux départs, en retraite et volontaires ? (A, B)
R : Oui les recrutements sont en cours. Nous sommes surpris que les embauches se fassent après le départ des salariés. Une fois de plus l'entreprise va faire des économies sur le dos des salariés restants qui vont devoir assumer les postes vacants.
- 18) **Q :** Où en est l'étude de décaissement devant l'atelier bus pour manœuvrer en toute sécurité ? (A, B)
R : D'après le responsable de l'atelier Bus, le talus ne gêne pas, par il pourra être étudié avec l'entreprise qui gèrera les espaces verts, un moyen de réduire cette espace pour mieux passer.
- 19) **Q :** RIA, certaines fixations ne sont pas remises correctement. (A, B)
R : les fixations ont été reprises le 13/11/2013.
- 20) **Q :** Malgré notre question sur le remplacement des outils, il est impossible aux salariés de l'atelier BUS d'en avoir de nouveaux malgré leur demande réitérée. (A, B)
R : Il n'y aucune demande qui a été remonté vers les chefs d'équipe. Nous demandons aux salariés de l'atelier de faire remonter systématiquement leur demande.
- 21) **Q :** Chauffage atelier bruyant et chauffe peu, sera-t-il réparé pour en faire moins et plus efficace ? (A, B)
R : Le nouveau type de chauffage est en effet plus bruyant. Il chauffe d'après le responsable atelier bus car lui peut se promener en chemise dans l'atelier (quelle drôle de mesure, ce responsable pourrait se promener à 5h00 du matin la bas et serai peut-être avec un gros manteau, oups). Une étude pourrait être faite A SUIVRE !!!!!
- 22) **Q :** Marquage du dépôt bus pour l'hiver et la neige, quand sera réalisé les travaux préconisés pour visualiser les emplacements des véhicules ? (A, B)
R : Nous attendons les devis (peut être seront-ils là en mars !!!! quand l'hiver sera passé peut être !!!).
- 23) **Q :** Quand aura lieu le déploiement de la nouvelle découpe des véhicules atelier ? (A, B)
R : Pour le côté bus c'est fait, il manque un véhicule section « Tram » qui n'est pas fait.
- 24) **Q :** Quand sera sécurisé le touret avec arrêt coup de poing ? (A, B)
R : Cela est fait depuis le 15 novembre
- 25) **Q :** Quand l'atelier sera-t-il doté d'un souffle filtre à air ? (A, B)
R : des consultations sont en cours, une acquisition sera faite avant la fin de l'année.
- 26) **Q :** Quand y aura-t-il des dépannages pour les DAT le week-end, sur des week-ends long les DAT ne fonctionnent plus au bout du compte et que doivent, de ce fait répondre les agents du PCC ? (A, CF)
R : L'organisation n'est toujours pas calée. La fiabilité des DAT n'est due qu'aux titres qui sont mis à l'intérieur (Cofidex serait la meilleure marque). 90% des pannes sont dues à cela.
- 27) **Q :** Quand seront disponibles toutes les rames ? (A, T)
R : La 1010 est en cours de test et sera disponible dès la semaine 48 (33 rames dispo).
- 28) **Q :** Pourrions-nous connaître la méthode de choix pour les extractions sur les rames ? (S)
R : Pour les boites tachymétriques c'est complètement au hasard. Pour les accidents c'est automatique.
- 29) **Q :** Agence commerciale, télé info en salle de repos toujours en panne. (MKT)
R : Nous avons du reparamétriser la « box » pour cet écran. Il faut étendre et la rallumer en cas de soucis. Diderot et l'agence fonctionne très mal. Nous sommes surpris de cet état de fait. Quand cela fonctionnera-t-il correctement !!!!!!!!!!!!!



30) Q : Caméra Agence commerciale, les remettre en place correctement et en particulier sur l'accès PMR. (MKT)

R : Cela doit être vu le 20 novembre ainsi que le problème de chauffage. Si la caméra ne peut être bougé nous changerons son emplacement.

31) Q : Incident Agence commerciale, le voie de fait ne relate pas l'exactitude des faits. Pouvez-vous nous expliquer cela et nous donner une version réelle des faits ! (MKT)

R : La version du 2^{ème} agent qui a subi l'agression n'est pas la même !!! L'entreprise répond qu'elle peut aussi déposer plainte sans aucun problème. Il n'y a pas eu juste une bousculade mais un agent a pris un TPE (terminal de paiement électronique) dans la figure. Donc !!!! A suivre

32) Q : Est-il logique d'avoir rajouté des taches (enveloppes) au pôle infos voyageurs et que ceux-ci doivent faire ce travail pendant qu'ils sont en poste au PCC au détriment de l'info temps réel? (MKT)

R : D'après la direction les agents peuvent facilement passer d'une tâche de mise sous enveloppe à de l'information voyageur. Nous ne sommes pas convaincus et un délégué rappelle à la direction qu'ils devaient prendre une machine à mettre sous plis mutualisé entre les services qui en ont besoin. Nous nous rendons compte que les tâches faites à l'agence commerciale qui ne peuvent pas l'être facilement du fait de la complexité des tâches la bas sont redistribués à « L'I.V. ». Nous demandons que ces tâches soient faites par une machine à mettre sous plis (ces agents en poste à l'I.V. doivent en plus faire un rapport au fil de l'eau à chaque gros incident réseau (ils ne peuvent être efficaces dans ce cas-là).

33) Q : Quand y aura-t-il une main courante globale au PCC entre Bus et Tram utilisable sur les deux postes simultanément, afin d'harmoniser les réseaux de communication ? (M)

R : Pour l'instant il n'y a pas d'outils satisfaisant. Nous sommes allés récemment à Tours qui utilise un outil qui pourrait être intéressant nous regardons cela de près.

34) Q : Il n'y a toujours aucune information réellement visible par les utilisateurs des parkings relais sur le fonctionnement de ceux-ci, quand cela sera-t-il mis en place ? (M)

R : Le 25 novembre seront mis en place les éléments aux parkings relais.

35) Q : Quand aurons-nous une copie écran à minima et une micro formation sur DAT pour pouvoir répondre aux clients en soucis le week-end sur DAT (PCC) ? (M)

R : Il sera mis à disposition une documentation au PCC en provenance de la maintenance.

36) Questions diverses

Q : Les documents pour avoir les vaccins de la grippe ou homéopathie n'ont pas été donnés à l'agence commerciale.

R : Ce sera fait rapidement et les vaccins ou dose homéopathiques seront commandés rapidement.

PROCHAINE REUNION LE 18 DECEMBRE 15h00



QUESTIONS Comité d'entreprise Réunion au 19 novembre 2013

1) Q: Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2013.

R: Ok

2) Q: Information concernant une action commerciale pendant les fêtes de fin d'année autour du pass 24h Tribu

R: Le Pass 24h tribu passera de 9 à 3€ pendant cette période.

3) Q: Informations concernant les observations émises par l'URSSAF à la suite du contrôle, les incidences pour l'entreprise et les modifications à mettre en œuvre.

R: Suite aux contrôles de l'URSSAF l'entreprise devra mettre en œuvre des mesures impopulaires. En effet les cartes de transport depuis un arrêté récent deviennent des avantages en nature et devront de ce fait être déclarés dans les revenus perçus et nous devons payer de la CSG et de la CDRS :

- ✓ La carte agent pourra rester complètement gratuite du fait que l'entreprise peut selon un arrêté la prendre à 100% à sa charge.
- ✓ Les cartes ayants droits se feront de cette façon :
 - 5-17 ans à déclarer avec ses impôts 105€, coût mensuel en charge 2€18.
 - 18 -25 ans à déclarer avec ses 267.75 coût mensuel en charge 5€27.
 - 26 ans et + à déclarer avec ses coût mensuel en charge 7€43.
 - Nos retraités ne sont plus recevables (cela est inadmissible), une solution doit être trouvée.
- ✓ L'avance sur le 13^{ème} mois ne pourra plus être versé fin novembre, mais seulement au 1^{er} décembre. Il faudra réécrire une partie d'un accord d'entreprise et mettre en œuvre cela en 2014.

4) Q: Point sur les bâtiments :

- a. Demande d'un compte rendu de la réunion avec l'architecte.
- b. Quelle action mise en œuvre concernant la protection des pompistes ?
- c. Où en sommes-nous avec les couloirs des locaux sociaux ?
- d. Salle Debrosses : où en est le compte rendu de la réunion des copropriétaires ?
- e. Agence commerciale : demande de la date de la visite de l'ergonome.

R:

- a. Il sera transmis avec le PV entreprise.
- b. Des protections avec chiffrages seront mise en place. Des paravents des chauffage type radiants et des luminaires seront rajoutés.
- c. L'architecte a évoqué une faisabilité technique sur un 2^{ème} sujet. Les noms de ceux qui ont contrôlés les bâtiments seront inscrits au PV.
- d. Il n'y a toujours pas de date (comme d'habitude, on a mis la charrue avant les bœufs.....)
- e. L'ergonome de l'AIST vient faire un devis. Le CHSCT sera convié après réception du devis.



5) Q: Demande de précision sur la prise en compte sur le réseau (par la police, gendarmerie, SAMU et pompiers) des personnes vulnérables et en état d'ébriété.

R: A partir du moment où les forces de l'ordre (gendarmerie ou police nationale) sont présentes, vous devez vous décharger des personnes. Sachant que les communications sont enregistrées au « 17 ».

Il est même préférable parfois de passer par le PCC pour avoir une intervention en bonne et due forme (surtout pour les personnes ivres) (CFDT)

6) Q: L'entreprise a-t-elle trouvé la défaillance dans la procédure concernant la présence d'une équipe de télévision dans la loge du tram

R: En l'occurrence M6 n'était pas autorisé à filmer. Les éléments sont en cours d'analyse et de traitement.

7) Q: Demande que l'entreprise fasse le nécessaire rapidement pour vérifier les carences de paiement des débiteurs afin de prendre à sa charge leurs frais, pour tous les dossiers déjà en cours pour agressions, déjà passé en jugement et en cours de règlement.

R: L'entreprise par son responsable E.C. signale qu'elle fait le nécessaire à chaque fois. Elle demande à chaque agent qui le souhaiterait d'aller voir Elizabeth prieto pour vérifier où en est son dossier. Nous demandons (CFDT) à chaque agent qui a un dossier de le vérifier afin de savoir où il en est :

✓ Passage au tribunal.

✓ Jugement donné

✓ Eventuellement en appel

✓ Copie exécutoire du jugement (« la Grosse »).

✓ Que Kéolis Dijon est bien allé voir si le tiers agresseur peut payer (par voie d'huissier) et vérifier sa solvabilité :

○ Si solvable faire le nécessaire pour récupérer ce que ce dernier doit à chacun (Entreprise et agent).

○ Si insolvable, demander un acte à l'huissier d'insolvabilité et se mettre dans les conditions de l'accord d'entreprise sur la sécurité et régler les agents en fonction de ces conditions.

8) Q: Demande relative à la manière dont l'entreprise a géré l'organisation d'une pétition par un salarié et quelles mesures ont été prises

R: Cela sera géré en fonction de l'article 7.9 du règlement intérieur. Traitement en cours.

9) Q: Demande relatives aux salariés administratifs et portant sur l'attribution d'une pause de 30 minutes rémunérés pour tous les services qui dépassent 6 heures en continu.

R: Il n'y a rien de prévu actuellement sur accord 2000/03. Les O.S présents demande de faire un accord (nous avons l'impression d'une grande réticence de la direction)

10) Q: Demande d'information sur le taux de passage en carrosserie des rames de « Tram »

R: C'est en moyenne 0.36 passage par mois.....

11) Q: Le nombre de véhicules au parc est-il suffisant pour couvrir l'ensemble des services, en tenant compte du taux de panne, révisions,.... ?

R: oui cela est suffisant à la base, mais des problèmes de maintenance sont apparus surtout avec



la remise à niveau des hybrides au niveau prise en charge « Heuliez »

12) Q : Où en est la préparation de la grille de congés annuel 2014 au service maintenance ?

R : Les congés doivent être rendus avant le 14/11 avec réponse au 15/12. Les élus au CE font prévaloir que les réponses doivent être donnés au mois avant la prise de vacances et que le personnel de l'atelier est par cela défavorisés vis-à-vis des locations du CE au 1^{er} janvier. Cela sera réglé en 2015, nous demanderons les CA avant. Et rendus au 1^{er} décembre.

13) Q : Demande d'information concernant le remplacement de 3 salariés en prévision de leur départ du pôle maintenance bus.

R : Le recrutement est en cours mais le lancement pas encore fait.....

14) Q : Demande relatives au recrutement pour un poste AVSR

a. Comment se fait-il qu'aucun candidat ne convienne au poste et que l'entreprise soit obligée de relancer un recrutement ?

b. Demande de respect du point 4 du protocole de levée de préavis de grève du 21/08/2012.

R :

a. Le niveau minimum n'aurait pas été atteint en termes de compétences et de motivations par les candidats.

b. Le recrutement a été déclaré infructueux et nous faisons cela à nouveau en interne et en externe cette fois-ci. Un O.S. signale qu'il a signé un protocole de levé de grève qui n'a pas été respecté. La présidente du CE signale que cela a été fait dans le respect de certains PV de comité d'entreprise. Les O.S. se réservent le droit de dénoncer cela devant les autorités compétentes surtout que l'entreprise admet qu'elle n'a pas respecté cet accord.

15) Q : Agence commerciale : qu'est-il prévu pour les 2 personnes en CDD temps partiels à l'issue de leur contrat ?

R : Suite à l'accroissement de travail, ces deux personnes en CDD temps partiel passeront en CDI temps partiel.

16) Q : Demande de précision sur le poste de « web marketing et social média manager »

R : Nous sommes surpris de voir que 2 salariés n'ont pas fait affaire en 7 mois sur ce poste. En effet suite à des divergences les salariés n'ont pu convenir à ce poste. >De fait les poste n'est plus à pourvoir. Une mise à jour importante du site internet est actuellement faite par un autre salarié.

17) Q : Information relative au processus de sélection pour l'activité de conduite « Bus + Tram »

R : Il y a 54 candidatures qui ont été clos vendredi dernier. Il y a 49 salariés de l'exploitation, 4 de l'atelier et un de l'environnement-contrôle. Il y a 25 personnes à retenir dans le même type de processus qu'il y a deux ans.

18) Q : Point sur les recrutements et embauches depuis la dernière réunion.

R :

✓ 2 au pôle MUVI : 1 en décembre et un second au 1^{er} trimestre 2014 seront embauchés (test terminés).

✓ Atelier « Tram » : 2 mainteneurs recrutés et 2 en cours.

✓ AVSR : 1 en cours de recrutement.

✓ Marketing : Un CDD mise à jour et refonte du site internet.



✓ Etudes et projets : passage d'un CDD en CDI

19) Q : Information relative à la création d'une navette personnel au sud de l'agglomération

R : Un plan a été donné en commission horaire pour une desserte le matin sur le sud du dépôt en allant vers Marsannay où beaucoup de salariés habitent. Il y aura aussi un allongement en temps le soir pour la B23 (finira plus tard). Cela sera mis en œuvre avec le fascicule des vacances scolaires prochaines.

20) Q : Information relative à l'adaptation des services le 18 novembre.

R : nous avons revu les temps de parcours et des courses sur les Lianes et lignes.

- ✓ Liane 3 temps de parcours.
- ✓ Liane 5 une course supplémentaire le matin vers Talant.
- ✓ Liane temps de parcours.
- ✓ Ligne 16 recalage de voyage.
- ✓ Ligne 14-15 amélioration de fréquence.
- ✓ B23 recalage courses (surtout pour les salariés)

Des membres assistant à la réunion signalent que ces changements sont très mal adaptés par rapport à la réalité de terrain. Des actions pourraient être menées si cela n'était pas satisfaisant.

21) Q : Questions relative à la PFR : comment sont gérés les formations vis-à-vis de cette prime ?

R : Le directeur de l'exploitation ne comprend pas la question, nous nous mettrons en relation avec lui afin de clarifier ce point.

22) Q : Questions relative à la méthode d'attribution des dimanches volontaires tram (après inscription sur feuille) : quels sont les critères d'attribution ?

R : En fonction des accords d'entreprise avec un maxi de 33 dimanches par an et 3 par mois (hors fériés) et après en fonction de l'ordre d'inscription.

23) Q : Questions relatives aux samedis : quand les agents pourront-ils poser un CA ou un repos ces jours-là ?

R : exceptionnellement, ils le peuvent en faisant la demande au planning mais en effet il y en a moins qu'avant la grève.

24) Q : Information relative au recyclage Tram

R : Les recyclages commenceront à partir du 3 décembre soit 7 sessions en 2013 de deux jours qui se font en respect après 18 mois d'habilitation.

- ✓ 6 formés, un formateur et deux accompagnateurs.
- ✓ En journée avec simulateur, rame et remorquage poussage.
- ✓ Exercice pratique théorique, revoir les dernières procédures, les retours d'expérience et les analyses d'accidents (pratique de la vidéo anonyme à des fins pédagogiques).
- ✓ Petit QCM à la fin

25) Q : Demande d'information sur la formation ou l'information faites aux téléconseillers concernant les rapports qu'ils doivent établir en matière de gestion des incidents au cours de leur mission d'AIV.

R : cela est fait à chaque incident de façon factuelle et par mèl, pour envoi en interne au service. La responsable précisera à chacun comment cela doit être fait.



- 26) Q: Information relative aux cotisations du régime de frais de santé pour 2014.
R: Adréa augmentera ses cotisations de 2.9% (1.5% au titre de l'ANI, 1.4% au titre du plafond de la sécu)
- 27) Q: Point sur la prestation APUI (Plateaux repas)
R: L'affichage des menus devra être amélioré avec plus d'anticipation. 19 plateaux ont été perdus ou subtilisés. Ils ont été facturés.
- 28) Q: Demande d'affichage des personnes désignées pour siéger dans les différentes commissions issues du C.E.
R: cela est fait dans le couloir bas et les délégués sont aussi affichés.
- 29) Q: Demande d'un point sur l'organisation mise en place pour la distribution des colis du CE en fin d'année et notamment l'accès au site.
R: Un nouveau point sera fait rapidement entre M. Sauvaget et M. Jean Louis Laurent, afin de préciser l'emplacement de la distribution.
- 30) Q: Demande d'autorisation de présence d'intervenant extérieur le jour de la distribution des colis.
R:
- 31) Q: Point sur l'acquisition d'un nouveau fourgon de 15 M3 par le CE
R: Achat ok à l'unanimité des voix.
- 32) Q: Date des prochaines réunions
- 33) Questions diverses
- Information entreprise : actuellement à l'atelier depuis le 18 mai présence d'un cabinet de consultant qui vérifie les évolutions et améliorations à faire dans ce secteur. C'est le cabinet « performance et management ».
 - Un grand nombre de salariés du roulement « Bus+Tram » se trouve surpris de ne pas avoir de CA dans les périodes vacances scolaires alors qu'ils sont dans des grilles semi prioritaires et se posent la question s'ils vont rester au « TRAM » de ce fait car dans le roulement « bus les CA ont été accordés au-delà de la grille « NON » prioritaires dans la même période. Réponse de la direction : nous allons ce que nous pouvons le traitement des CA a peut-être été sévère.
 - Suite aux problématiques de Dispos sur les services vacances scolaires de NOEL, nous demandons que les dispos soient mis le plus tôt possible.

Le CE le 18 Décembre matin

Le DP le 18 Décembre après-midi.